



Du ciel à la mer



Mayotte, pionnière d'un modèle maritime vivant et exemplaire, fondé sur la maîtrise des risques et la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).

À Mayotte, la mer est un lien vital, une route qui porte l'île tout entière. Mais quand un cyclone frappe et que les barges s'arrêtent, c'est toute une économie, toute une population qui s'interroge sur sa résilience.

Et si cette vulnérabilité devenait le point de départ d'un modèle plus fort, inspiré du monde du transport aérien ? Une mer fiable, un transport maritime mahorais exemplaire, une île qui respire mieux — c'est possible, et c'est urgent.

Mayotte a l'opportunité de devenir le premier département français d'outre-mer à transformer les exigences maritimes existantes en un modèle pleinement « vivant » et partagé, inspiré du monde du transport aérien qui repose sur une véritable maîtrise des risques et sur des principes de RSE ancrés dans chaque décision.

Une artère vitale, révélatrice de nos fragilités

Le 14 décembre 2024, le cyclone CHIDO fissure un lien vital : les cinq barges — Chatouilleuse, Imane, Karihani, Polé et Georges Nahuda — qui rythment la vie entière de l'île, sont endommagées. Seules deux barges continuent d'assurer vaille que vaille l'acheminement des secours, des vivres et des services essentiels.

La barge, ce lien vital, a même donné naissance à un verbe : « barger ». Chaque année, près de 6 millions de passagers empruntent ces rotations entre Petite-Terre et Grande-Terre. Sept mois après la catastrophe, la fréquence passe d'une rotation toutes les 15 minutes à une par heure dans le meilleur des cas.

Résultat : files interminables, habitants dormant dans leur voiture, travailleurs forcés au télétravail, patients en difficultés pour se soigner.

Ces scènes doivent nous alerter : sans transformation, ces crises s'ancreront, étoufferont la mobilité et freineront le développement économique, jusqu'à nourrir un sentiment d'isolement toujours plus fort.

La maîtrise des risques n'est pas qu'un coût ou une obligation : c'est un choix stratégique qui structure la confiance, renforce la résilience et ouvre la voie à une performance économique durable.

Quand le ciel inspire la mer

Dans l'aérien, la maîtrise des risques est gravée dans chaque geste. Ainsi, le taux global d'accidents est descendu à 1,87 par million de départs en 2023, et le taux de mortalité à 17 décès par milliard de passagers. En 2024, malgré 7 accidents mortels sur 40,6M de vols, le taux d'accident reste à 1,13 par million, soit un vol pour 880 000, avec un risque de décès estimé à 0,06. Le risque de décès est aujourd'hui si faible qu'une personne devrait théoriquement prendre l'avion chaque jour pendant 25 214 années avant de connaître un accident fatal (icao_sr_2024.pdf).

Ce succès repose sur la « culture juste », une philosophie qui encourage la transparence et l'apprentissage collectif plutôt que le blâme. Chaque incident, même mineur, déclenche une analyse approfondie et partagée, transformant chaque écart en opportunité d'amélioration.

Appliquée à la mer, cette culture permettrait d'anticiper les crises, de renforcer la confiance des usagers et de créer un cercle vertueux d'excellence collective.

Aujourd'hui, à Mayotte, les cadres QSE¹, SGS² ou ISM³ existent mais restent souvent perçus comme des contraintes. Seules quelques structures, comme l'aéroport Marcel Henry, Total ou Colas, les font réellement vivre.

C'est là que le Conseil départemental pourrait se démarquer : en devenant l'acteur fédérateur d'une nouvelle culture maritime et en transformant la maîtrise des risques en véritable levier de gouvernance territoriale.

« Aucune amélioration durable ne peut être obtenue sans une culture de sécurité partagée par tous les acteurs. »

OACI – Organisation de l'Aviation Civile Internationale

Un département français à la croisée des enjeux

Tous les professionnels vous le diront : Mayotte est une terre de crises - mouvements sociaux, insécurité, aléas climatiques, pénuries d'eau, imprévus de la barge... chaque perturbation se mue en crise économique. Plutôt que d'apprendre et d'en tirer des leçons, Mayotte continue à subir, fragilisée par l'absence d'une culture sécurité forte, notamment dans le maritime. Les incidents ne se limitent pas aux accidents déclarés : ils incluent des « presque accidents » non signalés, des erreurs stratégiques et une confusion persistante des responsabilités.

¹ QSE – Qualité, Santé-Sécurité, Environnement (QSSE, QHSE) - approche intégrée qui regroupe trois aspects clés : la qualité des produits ou services, la sécurité des personnes et la protection de l'environnement.

² SGS – Système de Gestion de la Sécurité - système de gestion de la sécurité par les exploitants d'aérodrome, un ensemble, structuré et organisé, de moyens, de procédures et de procédés, visant à améliorer la sécurité, au sens de l'article L 211-3.

³ ISM – Code ISM – International Safety Management code - norme internationale de gestion pour la sécurité de l'exploitation des navires et pour la prévention de la pollution.

Résultat : des pertes d'exploitation, une image ternie, des retards dans les projets d'infrastructures, et une confiance érodée chez les passagers et les financeurs.

Sans un système vivant, intégré et partagé, la répétition devient inévitable : crises récurrentes, accumulation d'erreurs, hausse des coûts, perte d'attractivité pour les bailleurs internationaux.

À l'inverse, un territoire qui ose la proactivité inspire, attire et se renforce. Quand passagers et investisseurs peuvent dire : « Je peux traverser sans galérer », c'est toute l'économie qui respire.



*La charte QSE propre à Mayotte, boussole de demain :
Imaginer une charte QSE généralisée à notre territoire, c'est positionner le
Conseil Départemental comme véritable pilote de la mobilité mahoraise.
C'est à mon sens, l'ADN même de sa stratégie : anticiper, relier, et protéger.*

Imaginer un lagon transformé

Imaginer la logique aérienne appliquée au maritime, c'est offrir à Mayotte une mobilité plus fluide et plus résiliente : des équipages formés et impliqués, des passagers rassurés, des décideurs alignés autour d'indicateurs clairs.

Le Conseil Départemental a récemment lancé un appel à projets pour de nouvelles liaisons maritimes et plusieurs schémas directeurs sont en cours. Cette dynamique est bienvenue, mais sans une gouvernance solide, une intégration réelle de la maîtrise des risques et une logique QSE dès la conception, le risque est grand de reconstruire sur les vulnérabilités d'hier.

À Mayotte, investir dans un système vivant et partagé, inspiré du modèle aérien, n'est pas un coût : c'est un levier stratégique pour sécuriser les investissements, protéger les services essentiels et offrir un véritable désenclavement durable. Cette approche proactive ferait du lagon mahorais une colonne vertébrale fiable et continue, et renforcerait la sécurité maritime et la continuité économique et sociale.

Mobilité intégrée : un écosystème à repenser

À Mayotte, la mobilité dépasse la mer. Les voies réservées aux bus, mises en place en mai 2025, ont permis de réduire à 15 minutes le trajet Dombéni–Mamoudzou, contre parfois deux heures auparavant. Une avancée précieuse, mais qui a rapidement créé des tensions avec les taxis exclus, illustrant les limites d'une approche en silo. Une véritable démarche RSE, combinée à une maîtrise des risques, aurait permis d'anticiper ces tensions, d'accompagner la transition et de renforcer l'adhésion de tous les acteurs. Repenser la mobilité, c'est aussi désaturer les routes, renforcer les réseaux numériques pour garantir la continuité économique, et dépasser les logiques purement techniques.

Le récent appel à projets pour de nouvelles liaisons maritimes va dans le bon sens, mais doit intégrer dès le départ cette culture du risque et de la responsabilité partagée.

Quand la maîtrise des risques libère une île et inspire une région, tout est possible.

Mayotte a déjà tout pour devenir un modèle : une jeunesse inventive, un positionnement stratégique unique dans l'océan Indien, et une identité forte, ancrée à son lagon. Transformer la maîtrise des risques en moteur vivant et partagé n'est pas seulement une question de conformité : c'est une promesse collective.

Une promesse de confiance pour les usagers, d'attractivité pour les investisseurs, et de résilience pour l'économie locale. Oser investir dans un système proactif, inspiré des meilleures pratiques aériennes, c'est offrir à Mayotte une mobilité fluide, un désenclavement réel et durable, et surtout, un futur où chaque traversée devient un acte de confiance et de fierté.

Et si Mayotte ne se contentait plus de flotter, mais osait avancer, inspirer, attirer et tracer sa route en devenant un véritable hub maritime régional, un modèle vivant où chaque déplacement raconte une histoire de confiance et d'excellence ?

Nelly MAROT

Chaque jour, chaque action, chacun de nous fait la différence.

Safety Crafters



© Nelly-MAROT - Mayotte, 2024 - Tous droits réservés